

C'est officiel!

DIOCÈSE DE BOURGES - OCTOBRE 2018

CONSEIL ÉPISCOPAL RESTREINT (C.E.R.)

I/ Nomination du Vicaire général et du Modérateur de la Curie diocésaine (Canons 475 ; 391 ; 479)

M. l'Abbé Éric VINÇON est nommé Vicaire général et Modérateur de la Curie diocésaine à compter du Dimanche 23 septembre 2018 à dix-huit heures. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

II/ Nominations des Vicaires épiscopaux (Canons 134 ; 417 ; 476 à 480)

M. l'Abbé Olivier CRESTOIS est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la proposition de la foi et des vocations et chargé du catéchuménat, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

M. l'Abbé Bertrand GODEFROY est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la solidarité et de la santé, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

M. le Chanoine Stéphane QUESSARD est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la formation des chrétiens, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

III/ Autres nominations au C.E.R. (Canons 157 et 473 § 1). Nominations et délégation

M. l'Abbé Patrick GUINNEPAIN est nommé Membre du C.E.R. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

M. Patrice LEMARÉCHAL, diacre permanent, Économe diocésain depuis le 2 novembre 2012, reconduit dans cet office le 2 mai 2017 pour une période de cinq ans, est nommé Membre du C.E.R. En outre est ajouté à son office ecclésiastique d'Économe diocésain la fonction de Directeur administratif de l'A.F.R.B. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

M^{me} Christine MORIN, L.E.M.E., reçoit délégation diocésaine pour les mouvements et les associations de fidèles du diocèse. Elle est également nommée Membre du C.E.R. Elle conserve les autres fonctions confiées à elle par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

À Bourges, le dimanche 23 septembre 2018, dix-huit heures

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

✠ Jérôme BEAU
Archevêque de Bourges